

Conseil d'établissement

18 novembre 2021

18h30

1-Présents :

Mme Mazouzi, M. Segueda, M. Oussaden; représentants des parents
Mme Ait, M. Lanctôt, M. Chouinard ; représentants des enseignants
Mlle Jamaica Joy Angela Y. Gomez ; représentante des élèves
M. Fortin ; directeur

Absents :

Mme Mboubas, Mme Scrumeda ; représentante des parents.
Mme Giacomodonato ; représentante des professionnelles
Mme Teoli ; représentante du personnel technique et de soutien
Mlle Douae Ouhammou ; représentante des élèves

2-Adoption de l'ordre du jour du 18 novembre 2021

Adoption de l'ordre du jour :

Proposée par M. Lanctôt,
Appuyée par Mme Ait.

Adoptée à l'unanimité

3- Adoption du procès-verbal du 28 octobre 2021

Adoption du procès-verbal du 28 octobre 2021.

Proposée par M. Chouinard,
Appuyée par Mme Mazouzi.

Adoptée à l'unanimité.

4-Suivi du procès-verbal du 28 octobre 2021

Aucun.

5-Période réservée au public

Aucun.

6- Période réservée au conseil étudiant

.1 Activités et projet à venir

Dans les prochaines semaines, le conseil étudiant projette de planifier une semaine thématique pour souligner la pause de Noël. Plusieurs activités seront proposées aux élèves : vente de cannes de Noël ; vente de cartes de Noël ; bingo ; concours ; musique ; spectacle de Noël offert à tous les élèves lors des dernières journées. Le conseil étudiant planifie aussi la décoration dans le hall d'entrée et au 1^{er} étage. Plusieurs prix de participation seront remis pendant la semaine.

Proposition : horaire modifié le 17 décembre

Il est proposé de terminer les cours à 12h30 le vendredi 17 décembre après la présentation du spectacle de Noël aux élèves.

Proposée par M. Oussaden,
Appuyée par M. Chouinard.

Adoptée à l'unanimité.

7- Dossiers pour prise de décision

.1 Sorties éducatives

Propositions des sorties éducatives inscrites à l'annexe.

Proposée par Mme Mazouzi,
Appuyée par M. Lanctôt.

Adoptée à l'unanimité.

.2 Plan de lutte contre l'intimidation et les violences (verbales, physiques, sexuelles, etc.)

Présentation du plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école. Ce plan est demandé à tous les établissements par le Gouvernement du Québec qui a voté la loi 56 il y a quelques années. L'école La Voie poursuit son excellent travail et sa volonté de contrer l'intimidation et toutes les formes de violence. C'est un dossier qui a toujours été une préoccupation de l'école et qui a été traité avec sérieux. Le plan a été mis en place selon les 3 grandes priorités de l'école La Voie: *sensibiliser, prévenir et agir*. Cette année, les 2 objectifs principaux sont de diminuer les cas de cyber intimidation et d'assurer une surveillance sécuritaire et active auprès des élèves. Les résultats sont jusqu'à maintenant satisfaisants et la lutte contre l'intimidation et la violence (verbale, physique, sexuelle) est en général bien circonscrite. L'école en fait une évaluation et des réajustements au besoin. Un bilan sera fait à la fin de l'année au conseil d'établissement. (Rf document en annexe)

Proposée par M. Lanctôt,
Appuyée par M. Segueda.

Adoptée à l'unanimité.

8 - Dossiers pour information

.1 Budget 2021-2022

La situation budgétaire de l'école pour 2021-22 est très bonne et les mesures suivantes sont données cette année: école inspirante (fonds 3); agir autrement (fonds 5); opération solidarité (fonds 8); les allocations supplémentaires: activités parascolaires au secondaire; sorties scolaires; seuil minimal de services; lecture à l'école; soutien intégration des EHDAA. Le budget total pour les allocations supplémentaires est légèrement à la hausse avec une diminution du budget pour agir autrement. Au final, le budget demeure sensiblement le même que l'année précédente. Les montants d'argent engagés présentement s'inscrivent dans la logique des dépenses (en %) des dernières années.
(Rf. document en annexe)

.2 Projet éducatif et mesures pédagogiques mises en place

Les mesures d'aide aux élèves se poursuivent en vue de préparer les élèves aux examens de la 1^{re} étape et de les soutenir dans leurs études. L'aide aux devoirs et les études dirigées se déroulent en fin de journée comme par les années passées. Le partenariat avec PROMIS se poursuit cette année pour les élèves d'adaptation scolaire et les élèves à risque de 1^{re} secondaire. Enfin, plusieurs projet et activités sont reconduits cette année avec quelques ajouts pour diversifier l'offre aux élèves. (rf. document en annexe)

.3 COVID-19 : état de la situation

Jusqu'à maintenant la situation est sous contrôle et peu de cas sont survenus depuis le début d'année. La reprise des activités parascolaires est amorcée à la grande satisfaction des élèves. Les mesures de protection sont toujours mises en place et le passeport vaccinal est obligatoire pour la participation aux différentes activités afin d'assurer la sécurité sanitaire des élèves.

L'école a mis en place un plan d'action pour l'enseignement à distance au besoin ; un plan d'urgence relatif aux cas déclarés positifs ; un plan de communication (membres du personnel, parents, DRSP, CSSDM) ; confinement des groupes-classes touchés ; déploiement des cours virtuels et du matériel informatique nécessaire pour les élèves en confinement. L'école est donc disposée à offrir la scolarisation à tous les élèves autant en présence qu'à distance. La situation demeure toujours en constante évolution avec des ajustements au besoin.

.4 Activités de financement

Afin de prévoir certaines sorties éducatives et culturelles selon la situation et l'évolution de la pandémie, certains niveaux ont amorcé la vente de chocolat pour une levée de fonds afin de compléter le financement des sorties éventuelles.

.5 Agrandissement de l'école : suivi

Au début novembre, il y aura une équipe de professionnels qui viendront prendre des mesures dans le vide sanitaire et à l'extérieur pour la firme d'architectes qui travaille sur les plans de l'agrandissement. Nous en saurons davantage quant aux avancées du projet lorsqu'ils seront sur les lieux.

.6 Information du CSSDM

Le CSSDM a procédé à la nomination de deux nouveaux directeurs généraux adjoints : Mme Pascale Gélinas à la gestion des personnes et des pratiques de l'encadrement et M. Stéphane Chaput à la gestion de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle.

9- Information du président et du délégué au comité de parents

Aucune information.

10 –Varia

Aucun.

11 - Levée de la séance à 20h30.

Proposée par Mme Ait,
Appuyée par M. Lanctôt.
Acceptée à l'unanimité.

Respectueusement soumis par

Lucien Fortin
Directeur

M. Mohammed Oussaden
Président du conseil d'établissement

Lucien Fortin
Directeur

Signature du président

Signature du directeur